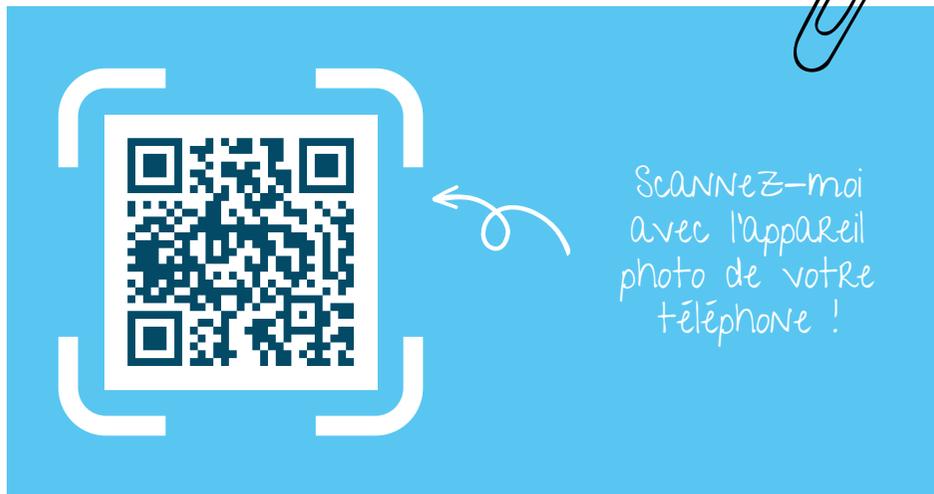


Pour en savoir plus et connaître les dates
des déplacements du conseiller RH de
proximité dans votre établissement :
www.ac-noumea.nc/rh-proximite



RH de proximité



Le conseiller RH de proximité
du vice-rectorat
se déplace dans votre établissement,
pour vous rencontrer
et vous conseiller.



UN CONSEILLER RH dans **VOTRE ÉTABLISSEMENT**

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) DE PROXIMITÉ est un service **personnalisé** d'accompagnement, de conseil et de soutien à destination de **tous les personnels** quels que soient leurs corps et leurs fonctions, titulaires ou contractuels.

Le conseiller RH de proximité se déplace dans votre établissement pour vous rencontrer et vous conseiller.



- Un accueil individuel et confidentiel
- Une écoute bienveillante
- Une information actualisée
- Un conseil personnalisé



CONSEILLER, ACCOMPAGNER, SOUTENIR

- ✓ Par un accompagnement individualisé
- ✓ En vous apportant une réponse de premier niveau dans vos questionnements RH
- ✓ En apportant un soutien aux personnels : victimes de violence verbale ou physique, d'atteinte à leur image ou intégrité, en rupture professionnelle...
- ✓ En contribuant à la prévention et la résolution de situation conflictuelle
- ✓ En contribuant au repérage des besoins de formation

